

UNIVERSITE D'ANGERS

Service de Santé Universitaire

Centre de Santé Sexuelle

Catégorie : A – Assistant.e Ingénieur.e

Présentation de l'Université d'Angers

Au cœur d'une région reconnue pour sa qualité de vie, l'Université d'Angers, 3^e employeur du territoire, offre un environnement propice à l'épanouissement de ses personnels et étudiants. Membre de la COMUE Angers-Le Mans, l'UA est une université pluridisciplinaire avec un secteur santé, accueillant plus de 26000 étudiants répartis sur 3 campus angevins (Belle-Beille, Saint-Serge et Santé) et 2 campus délocalisés (à Cholet et Saumur). Elle comprend 8 composantes (5 Facultés, 1 IUT, 1 école d'ingénieur interne et 1 IAE), 6 services communs et 31 unités et structures fédératives de recherche.

Permettre à ses diplômés de s'épanouir et de trouver un emploi à l'issue de leurs études est une priorité. L'UA ambitionne d'offrir à chacun un accompagnement personnalisé et peut s'enorgueillir du meilleur taux de réussite en licence en France et d'un taux d'insertion professionnelle de l'ordre de 90%.

Grâce aux nombreux projets innovants qu'elle porte et à son ouverture sur le monde, l'UA permet à chacun d'évoluer dans un environnement stimulant. Son budget annuel est de 170 M€ (dont 134 M€ de masse salariale).

L'UA compte 1167 enseignants et enseignants-chercheurs, 917 personnels administratifs et techniques et près de 2000 vacataires et recherche des acteurs impliqués et audacieux. Vous vous reconnaissez dans les valeurs d'innovation, de citoyenneté, de partage et d'accompagnement ? Rejoignez-nous !

Caractéristiques du contrat

Date d'affectation sur le poste souhaitée : octobre 2023

Durée du contrat : 12 mois **Quotité de travail** : 3 heures par semaine

Rémunération brute mensuelle : 19 € de l'heure

Lieu d'affectation : La Passerelle – SSU – Campus Belle-Beille

Description du service et place de l'agent dans l'organisation

(mission de l'unité, responsable hiérarchique, environnement, contraintes)

Description et missions de l'unité de travail

Centre de santé pour les étudiants

Prévention individuelle et collective auprès des étudiants

Organisation d'une veille sanitaire pour l'ensemble de la population universitaire

Le Centre de Santé Sexuelle a un rôle d'information et de prévention auprès des étudiant.e.s sur la vie affective et sexuelle (activité de consultations et actions collectives de prévention à l'UA et dans les établissements conventionnés avec le SSU).

Composition du service

Equipe pluridisciplinaire de professionnels médicaux (médecins généralistes, médecin du centre de planification, psychiatres), paramédicaux (infirmières, diététicienne, conseillère conjugale), psychologues, assistantes de service social et personnels administratifs.

Place de l'agent dans l'organigramme du service

Sous la responsabilité hiérarchique de la directrice du SSU et du médecin du Centre de Santé Sexuelle.

Relations fonctionnelles du poste au sein de l'unité de travail, dans et en dehors l'université (partenaires)

Le médecin du Centre de Santé Sexuelle, l'équipe de prévention collective, le secrétariat du SSU et l'ensemble du service.

Missions et activités

Mission 1 : Accueil en entretien des étudiants en amont des consultations médicales

- Activité 1 : échange autour de la santé sexuelle
- Activité 2 : permettre à l'étudiant.e de repréciser le motif de sa demande de rendez-vous
- Activité 3 : information sur la contraception, les IST, l'IVG, l'examen gynécologique
- Activité 4 : point sur l'état psychique et relationnel (question du consentement, des violences)
- Activité 5 : possibilité d'effectuer un test de grossesse et dépistage d'infections à chlamydia
- Activité 6 : remise de documents : adresse des centres de dépistage, cartelette oubli de pillule...
- Activité 7 : orientations si besoin
- Activité 8 : mise à jour du dossier de l'étudiant.e et tenue des statistiques pour le Département 49

Mission 2 : Actions collectives auprès des étudiant.e.s

- Activité 1 : participation aux actions collectives sur la santé sexuelle sur les lieux de vie des étudiant.e.s, en lien avec coordinatrice en éducation à la santé
- Activité 2 : appropriation des outils de prévention

Compétences requises

Savoirs :

- Conduire un entretien
- Aider son interlocuteur à formuler et préciser sa demande
- Expertise du domaine

Savoir-faire :

- Accueillir, renseigner et servir les usagers
- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
- Communiquer et faire preuve de pédagogie
- Transmettre les informations

Savoir-être :

- Capacité d'écoute
- Sens relationnel
- Sens de la confidentialité
- Capacité d'adaptation
- Maîtrise de soi

Compétences particulières :

Connaissances sur la sexualité

Formation

Diplôme minimum obligatoire : Bac+2

Spécialité : Etre titulaire d'une "attestation de qualification au conseil conjugal et familial".

Expérience

Débutant accepté

Expérience souhaitée

Modalités du recrutement et contact

Déposez obligatoirement votre CV et votre lettre de motivation sur le site de l'Université.

Date de fin de dépôt des candidatures : 15 octobre 2023

Cette fiche de poste est consultable jusqu'à la date de clôture des candidatures. À cette date, elle ne sera plus disponible sur le site.

Votre contact pour tout renseignement complémentaire :

Sophie THUILLIER au **02 41 96 23 58**

ou recrutement@univ-angers.fr